

LE DÉFRICHEUR

Journal trimestriel de la municipalité de L'Avenir
Vol. 1, no. 1. Juin 2022

Municipalité de
L'AVENIR



Les divers organismes de L'Avenir	2	Lancement du livre d'Alain Labonté	13
Nouvelles du 160e anniversaire	3	Le P'tit marché et ses spectacles	14-15
Présentation du maire, des conseillers	4	Spectacles de la Maison de la Culture	16-19
Le rôle des élus	5-6	Jean-Baptiste-Éric Dorion	20-22
Un air d'été à L'Avenir	7	L'Âge d'Or de L'Avenir	23
La Place Saint-Florent-des-Bois	8	Journalistes en herbe de l'école	24-25
La rivière Saint-François accessible	9	Les Fermières et L'Aféas	26-27
Rappel de la municipalité	10	Société Saint-Jean-Baptiste	28-29
Fête Nationale du Québec	11	Comité 12-18	30
Le grand marché		Grippe aviaire	31
des petits entrepreneurs	12	Cueillette des déchets	32



545 rue Principale
L'Avenir, JoC 1Bo
Tél.: 819.394.2422
Télec.: 819.394.2222

BUREAU MUNICIPAL

Horaire régulier

Lundi-Mardi-Jeudi

9h00 à 12h00

13h00 à 17h00

Mercredi : FERMÉ

Vendredi :

9h00 à midi

Les Loisirs

Coordonnatrice des loisirs:

Marylène Sauvé

Tél.: 819.394.2422

545 Principale, L'Avenir,

JoC 1Bo

Courriel:

loisirlavenir@gmail.com

Facebook: **Loisirs L'Avenir**

La Bibliothèque

Heures d'ouvertures:

Mardi 10h00 à 15h30

Samedi 9h30 à 11h30

Site internet:

bibliolavenir.com

Tél.: 819.313.3150

579 Principale, L'Avenir

JoC1Bo

L'Âge d'Or



Les Fermières

Danielle Benoit

Présidente 819.394.2839

France Charpentier

Secrétaire 819.394.2680

Carmen Weare,

Trésorière 819.394.2088

Conseillères:

Marielle Cayer

819.394.2503

Murielle Samson

819.313.3132

Société St-Jean-Baptiste

Jean-Claude Lefebvre

Président 819-394-2082

Michel Girard vice-prés.

Denise Vachon sec.-trésor.

Stella Blanchet-Lefebvre

Michel Bélisle

Nathalie Boisjoli

Ghislaine Poudrier

Aféas

Gisèle Boisvert

819.394.2497

Stella Lefebvre

819.394.2082

Journal Le Défricheur

Parution trimestrielle: 1 décembre, 1 mars, 1 juin et 1 septembre.

Les documents doivent être reçus au moins deux semaines avant la date de tombée du journal. À envoyer au jojolaroche60@gmail.com.

Nouvelles du 160e anniversaire de L'Avenir

L'année 2022 marque le 160e anniversaire de la paroisse et de la municipalité de L'Avenir. Nous désirons souligner cet événement de notre histoire locale.

D'abord, « Mémoire d'un village » distribue gratuitement un pamphlet historique à tout citoyen qui en fait la demande: il est disponible au bureau municipal jusqu'à épuisement de l'inventaire.

Un parcours historique verra le jour cette année. Grâce aux recherches de Madame Marielle Fafard, à la collaboration financière de la municipalité et du Fonds de ruralité, plusieurs tableaux relatant notre histoire seront installés à différents endroits du village. Ces tableaux vous en apprendront sur la vie civile et religieuse depuis sa fondation. Différents événements marquants ainsi que des personnalités publiques vous seront présentés sur ces tableaux.

De plus, le conseil municipal souhaite changer le nom du journal pour souligner ce 160e anniversaire. Nous avons choisi de rendre hommage au député Dorion et surtout au journal: « **Le Défricheur** », premier journal francophone des Cantons de l'Est, publié ici même à L'Avenir de 1862 à 1866.

Jean-Baptiste-Éric Dorion surnommé « L'Enfant terrible » en était le propriétaire et le rédacteur principal. Ardent défenseur du progrès et de l'avancement de la colonisation par les francophones. **Le Défricheur** était à la fois un outil d'information populaire et un journal de propagande pour le développement économique par l'agriculture et bien sûr pour les adversaires de Dorion, un outil de propagande politique.

En terminant, nous souhaitons redonner une nouvelle image au journal municipal, un second souffle. Nous espérons votre collaboration. Si vous avez des suggestions, des questions, des demandes, des articles, vous êtes les bienvenues.

François Fréchette, maire

Paru dans le journal:
« Le Défricheur »

du jeudi 27 nov. 1862 (À noter que le texte est retranscrit intégralement)

PHARMACIE

Le docteur Guillaume Vallée, autrefois de la Baie du Febvre, ancien élève de l'école de Médecine de Paris, France, après une pratique de quatorze années à la Campagne, prévient MM, les Médecins, Marchands et Habitants de la campagne, qu'il a ouvert une Pharmacie en la Cité de Trois-Rivières, où il aura constamment en mains un assortiment complet de Pilules, Médecines et Patentes, Parfumerie Française de Lubin, Anglaise et Américaine, Bandages, Brosses, Peignes, Éponges, etc, etc., etc.

Les personnes malades qui achèteront des remèdes à la Pharmacie ne payeront rien pour la consultation.

Trois-Rivières, 20 nov.
1862.

Présentation du maire et des conseillers



François Fréchette
Maire

Comité de gestion du personnel
Comité de développement



Pierre Lavallée
Conseiller poste 1
Maire suppléant
Comité du personnel
Comité RGMR et comité de
développement



Céline Couture
Conseillère poste 2
Comité consultatif d'urbanisme
Substitut Comité RGMR



Michel Lalonde
Conseiller au poste 3
Délégué au conseil d'administration
de la Maison de la Culture



Mike Drouin
Conseiller poste 4
Comité de voirie



Julien Paradis
Conseiller poste 5
Comité de sécurité publique—SSI
Délégué au Comité des loisirs
Comité de développement



Michel Bélisle
Conseiller poste 6
Délégué au conseil d'administration
de la Maison de la Culture
Comité de la bibliothèque
Délégué au comité MADA
(Municipalité amie des aînés)

Le conseil municipal: le rôle des élus

COMPOSITION

Le conseil municipal comprend, sauf exception, une mairesse ou un maire et au moins six conseillères ou conseillers.

Fonctionnement

Le conseil veille à la qualité de vie de sa communauté. Les élus doivent toujours prendre leurs décisions dans l'intérêt des citoyennes et citoyens qu'ils représentent et seulement lors des assemblées du conseil, sous forme de règlement ou de résolution. Individuellement et en dehors des assemblées du conseil, les élus ne peuvent pas prendre de décisions au nom de la municipalité, sauf le maire ou la mairesse dans l'exercice de son pouvoir d'urgence.

Le conseil prend généralement ses décisions à la majorité des membres présents. Il se réunit ordinairement une fois par mois, mais peut le faire plus souvent. Il peut aussi convoquer des assemblées spéciales.

RESPONSABILITÉ

Le rôle principal du conseil est de s'assurer que les services offerts répondent aux besoins de la communauté.

La nature des questions soumises au conseil peut varier selon la municipalité, mais tout conseil doit adopter un budget et assurer l'équilibre financier de la municipalité. Le conseil assume les droits et devoirs dévolus par les principales lois, soit la Loi sur

les cités et villes ou le Code municipal du Québec, de même que par certaines lois connexes, comme la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Ainsi, le conseil peut décider des orientations pour divers aspects de la qualité de vie de la communauté, dont le développement économique, l'urbanisme, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement des eaux usées, le développement communautaire, les loisirs et la culture, etc.

Mairesse ou maire

La personne élue mairesse ou maire représente l'ensemble de la population de la municipalité. Elle préside les assemblées du conseil et travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. Elle possède aussi le droit de surveillance, d'enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté. De plus, la mairesse ou le maire achemine les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, supervise l'application des règlements et des résolutions et communique toute information jugée d'intérêt public.

Les assemblées du conseil municipal de L'Avenir ont lieu les lundis de 20h00 à 21h00 à la salle multifonctionnelle de L'Avenir. Bienvenue à tous.

Les prochaines séances auront lieu les 6 juin, 4 juillet, 15 août, 12 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre.

Le conseil municipal: le rôle des élus

Paru dans le journal:
Le Défricheur »
du jeudi 27 novembre 1862.
(À noter que le texte est
retranscrit intégralement)

Une maladie contagieuse
vient de se déclarer,
à St. Albans, (près des lignes)
sur le bétail et
surtout sur les vaches lai-
tières. Elle est de nature à
rendre excessivement
dangereuse
l'opération de leur lever la
peau, et même les médecins
déclarent que le tannage
de ce cuir ne devrait pas
être permis parce que
les chaussures qu'on en
fabriqueraient pourraient
produire des désordres
sérieux, maladies cutanées,
etc., chez ceux qui les
porteraient.

La mairesse ou le maire doit spécialement veiller à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi. Elle ou il peut aussi participer à d'autres instances démocratiques, par exemple au conseil de la municipalité régionale de comté (MRC).

Mentionnons que la mairesse ou le maire peut exercer un droit de veto sur les décisions du conseil en refusant de les approuver et, par conséquent, de signer les documents relatifs à ces décisions. Ce droit de veto est suspensif, c'est-à-dire qu'il peut être renversé si la majorité absolue des membres du conseil adopte à nouveau la décision.

La mairesse ou le maire participe à la prise de décisions lors des assemblées du conseil, mais n'est pas obligé de voter. En situation de conflit d'intérêts, elle ou il ne participe pas aux discussions ni au vote. Dans une situation d'urgence qui menace la vie ou la santé de la population ou l'intégrité des équipements municipaux, la mairesse ou le maire peut, de son propre chef, autoriser les dépenses et attribuer les contrats jugés nécessaires pour remédier à la situation.

Conseillère ou conseiller

Plusieurs fonctions des conseillères ou conseillers influencent des décisions importantes pour leur milieu. En plus d'assister aux assemblées du conseil et d'y faire

valoir les intérêts de leur communauté, les conseillères ou conseillers peuvent éclairer le conseil sur des sujets particuliers. Ils peuvent en effet être nommés à des commissions ou à des comités ou encore se voir attribuer des dossiers qu'ils devront approfondir afin de soutenir le conseil dans ses décisions.

LES CONSEILLÈRES ET LES CONSEILLERS ONT L'OBLIGATION DE VOTER À CHAQUE PROPOSITION DÉBATTUE LORS DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL, SAUF S'ILS SONT EN SITUATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS.

Une conseillère ou un conseiller peut aussi faire office de maire suppléant. Ainsi, en l'absence de la mairesse ou du maire ou pendant une vacance à ce poste, la conseillère ou le conseiller désigné par le conseil remplit les fonctions du maire.

Pour en savoir davantage sur le rôle du conseil municipal et des élus, veuillez consulter le Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux.

Note:

Ce texte se retrouve sur le site internet des

Affaires municipales:
www.mamh.gouv.qc.ca

Un air d'été à L'Avenir

Profitez de votre été pour faire une tournée de notre village. Les routes de L'Avenir regorgent de beaux paysages et de belles terres agricoles. La possibilité d'acheter local chez **La Vallée Fleurie** vous est offerte les jeudis.

Une petite halte à la **Pépinière L'Avenir** peut assurément vous procurer du plaisir. Vos yeux et vos sens se réveilleront à la vue de toutes ces fleurs, ces arbres et ces plants de légumes. (Ouvert depuis le 11 avril)

Plus loin sur la route Principale, le **Buffet à la carte** vous fera s'aliver; pizza, poulet, poutine, calmeront votre faim. (Du jeudi au dimanche)

De plus, les différentes infrastructures de notre municipalité vous permettent des activités accessibles.

La bibliothèque Joseph-Charles-Saint-Amant: La bibliothèque offre gratuitement une liseuse électronique, un accès internet avec ordinateur pour consultation et la carte de membre gratuite pour les prêts de livres. Un été de lecture ! Un monde à découvrir pour tous ! (Ouvert le mardi et le samedi)

La Piste cyclable: Accessible depuis la cour de l'école jusqu'au Chemin Allard, pour la bicyclette ou pour la promenade, vous y trouverez la Halte du Prince pour un pique-nique près du ruisseau.

Parc McLean-Jutras et Parc François-Joseph-Annance: Descentes à la rivière accessible

aux chaloupes, kayak, canots : route Lachapelle et 1er rang. Vérifiez les règlements sur place.

Parc des loisirs: Notre parc offre la possibilité de pique-niquer sous un gazebo. Des balançoires pour adultes, un module de jeux, un terrain de soccer, un terrain de volley-ball, des jets d'eau, l'accès internet gratuit sauront vous faire passer un bon moment en famille.

L'église de L'Avenir: Une table de pique-nique est disponible, ainsi que l'accès à internet via le clocher de l'église vous offrira une vue sur le cœur du village et sur notre magnifique église.

La Place Saint-Florent-des-Bois: Située sur la rue Principale, ce petit parc vous offre un endroit pittoresque avec ses cabanons et ses bancs de couleur. Le Petit Marché du jeudi vous offre également un service de proximité. (Ouvert de juin à octobre).

Le cimetière catholique Saint-Pierre-de-Durham et le cimetière anglican Saint-Paul: Ces deux cimetières nous rappellent les ancêtres qui ont façonnés le village de L'Avenir. Lieux de recueillement par excellence, vous y ferez de belles découvertes.

L'observatoire, chemin Bogie: Une vue panoramique à couper le souffle !

Heures d'ouvertures

Ferme

La Vallée Fleurie

Jeudi-vendredi: 16h à 18h

Samedi: 11h à 15h

Ou sur rendez-vous

Pépinière L'Avenir

Lundi au samedi: 9h à 17h

Dimanche: 9h à 16h

Buffet à la carte

Du jeudi au dimanche

Bibliothèque

Joseph-Charles

St-Amant

Mardi: 9h30 à 15h30

Samedi: 9h30 à 11h30

En 2021,
la Municipalité
de L'Avenir
a installé et financé
à la Place
Saint-Florent-des-bois,
quatre kiosques colorés,
quatre chauffe-terrasse,
et remis à niveau
l'électricité,
une nécessité
pour les commerçants.

Cette année, le conseil
municipal ajoute
à ses infrastructures,
des abris temporaires
et des toilettes chimiques.

La Place Saint-Florent-des-Bois *Le P'tit marché de L'Avenir*

Ce parc municipal situé en plein cœur du village reçoit pour une deuxième année un marché local, un service de proximité.

Dès jeudi le 2 juin de 16h00 à 19h30 et cela jusqu'en octobre, vous pourrez profiter de l'occasion pour acheter des produits locaux dans une ambiance musicale et en prime, la Maison de la Culture vous offrira le service de bar. Mme Anie Parenteau a accepté la coordination des activités pour une deuxième année. Nous la remercions pour son implication bénévole.



En terminant, la Municipalité de L'Avenir tient à remercier tous ceux qui ont participé à l'édition 2021:

- * Mme Anie Parenteau,
 coordonnatrice bénévole
- * Les commerçants locaux
- * Le comité de loisirs
 Fête de la Saint-Jean /
 Septembre en chansons
- * La Maison de la Culture
 Service de bar
- * Les artistes
- * Les citoyens qui encouragent le P'tit
 Marché de L'Avenir.

Nous vous attendons le jeudi 2 juin
2022 dès 16h00.



Services aux citoyens:

La rivière Saint-François accessible

Le projet de deux descentes à la rivière est devenu réalité. En kayak, en canot, en chaloupe, les citoyens peuvent profiter amplement de ces deux points d'accès à la rivière.

Le conseil municipal, suite à la suggestion de Mémoire d'un village a nommé ces deux parcs en hommage aux premiers habitants; Parc François-Joseph-Annance, Parc McLean-Jutras. Deux pancartes historiques seront installées sur les lieux.

Parc François-Joseph-Annance (au bout de la route Lachapelle)

En 1805, le gouvernement, sous le régime britannique accorde aux Abénakis plus de 8900 acres de terre dans le canton de Durham. Selon le notaire Joseph-Charles-Saint-Amant dans son livre « Un coin des cantons de l'est », dix chefs de famille Abénaquis recevront des concessions qui ne pourront être louées, vendues ou cédées.

Les Abénakis vont occuper le territoire du canton de Durham principalement autour de deux villages: l'un situé à L'Avenir et l'autre à Ulverton.

François-Joseph-Annance, chef de guerre reçoit une concession dans le canton de Durham. Il est désigné professeur par le gouvernement et joue un grand rôle dans les relations entre les Abénakis et les autres habitants.

Le 23 mai 1803, le chef Annance fait une demande d'acquisition d'une île située dans la rivière Saint-François et le 8 février 1809, les lettres patentes lui accordent un bail de location.

Les Abénakis vont quitter peu à peu le canton de Durham. Le

recensement de 1831 indique 49 fermiers et chasseurs. En 1853, il ne reste que cinq ou six familles.

Parc McLean-Jutras (au 1er rang)

En 1814, le soldat Donald McLean reçoit 1208 acres situés sur les rangs 1 et 2 du canton de Durham en reconnaissance de sa loyauté à la couronne britannique.

En 1825, à son décès, sa femme Suzannah Haney, ses fils Archibald et John exploitent leurs terres.

Ce dernier opère également la traverse à partir de 1848.

Le bac à câble qui relie les deux rives de la rivière Saint-François sera en opération par la famille McLean jusqu'à la vente des terres et des droits d'exploitation de la traverse par John Saint-Clair McLean. Celui-ci assure la relève de son père John de 1870 à 1888.

Dans le contrat de vente, la famille McLean se réserve le droit d'accès à volonté au cimetière familial ainsi que le droit d'y installer et entretenir une clôture.

En 1888, Calixte Jutras achète de John Saint-Clair McLean les terres, les bâtiments, le droit d'exploitation de la traverse et un bac neuf.

À partir du 3 novembre 1913, les bateliers devront avoir une licence pour traverser entre Saint-Lucien et L'Avenir au coût d'un dollar par année.

Calixte Jutras opère le bac jusqu'en 1919. Ses gendres Téléphore Jutras dit Desrosiers et Oscar Lachapelle ainsi que son fils Omer vont lui succéder.

Le 2 août 1937, la licence est accordée à Roger Jutras, petit-fils de Calixte, pour une période de dix ans en raison de cinq dollars par année.

La traverse est fermée par le conseil municipal de L'Avenir le 2 juin 1947.

Ainsi s'achève une époque marquée par les fêtes du centenaire de Sarah Ann Parker et la construction du barrage électrique de Drummondville ainsi que par les échanges entre les habitants des deux rives.

Rappel de la municipalité de L'Avenir

Permis de feu à ciel ouvert:

A moins d'utiliser un poêle ou foyer conforme, il est interdit sur le territoire de la municipalité de faire des feux à ciel ouvert sans avoir obtenu un permis émis par le directeur du service de sécurité incendie ou un officier désigné.

Pour connaître les conditions requises pour l'émission d'un permis, contactez-nous:

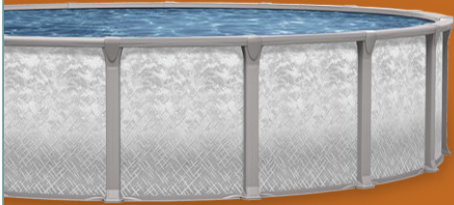
Municipalité de L'Avenir
545 rue Principale
L'Avenir, JoC 1Bo
819-394-2422
info@municipalitelavenir.qc.ca

Permis pour piscine, cabanon, remise, patio

Vous devez vous assurer de la disponibilité de l'inspecteur en urbaniste. Certaines demandes prennent jusqu'à 30 jours. Il est préférable de présenter sa demande à l'avance afin d'éviter des inconvénients.

Vous pouvez également compléter le formulaire de demande de permis, venir le chercher au bureau municipal ou le télécharger. Vous pouvez le transmettre en personne, par courrier ou par courriel.

Inspecteur en bâtiment
MRC Drummond,
inspection@mrcdrummond.qc.ca



Collecte de produits électroniques

11 juin 2022

Au garage municipal
de 9h à 16h



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Tours de calèche
Maquilleuse
Sculpteur de ballons
Atelier de bulles géantes
Jeu de quilles finlandaises *(par La SSJBCQ)*
Jeux gonflables
Kermesse
Concours du lancer de l'oeuf
Feux de joie avec grignotines
Discours patriotique
Hommage au drapeau
Spectacle de chansonnier
Feux d'artifice

24 juin

à partir de 14h



Jayson-Julien Latreille



En partenariat avec :



Mouvement national
des Québécoises
et Québécois



Le grand marché des **petits** entrepreneurs



À la Maison de la
Culture de L'Avenir

Jeudi 2 juin 2022

16h à 19h

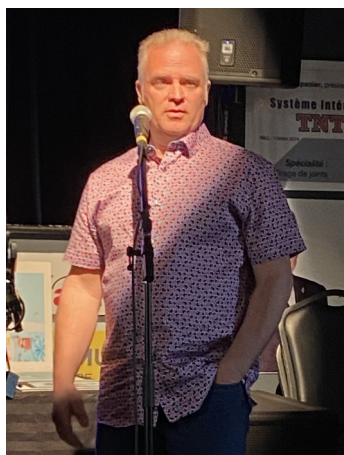
Informations :

loisirlavenir@gmail.com

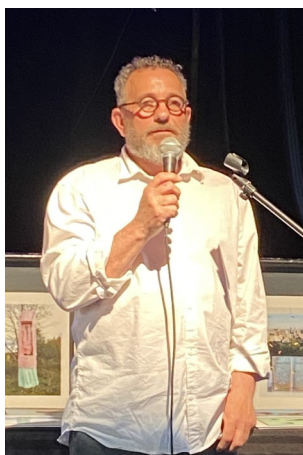
819-394-2422



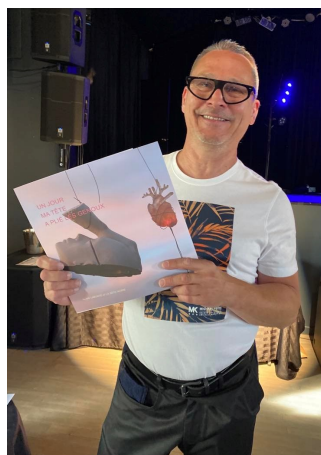
Lancement du livre d'Alain Labonté



François Fréchette
Maire de L'Avenir



Denis Nadeau
Photographe



Alain Labonté
Auteur



Le 12 mai, à la Maison de la Culture de L'Avenir, l'auteur L'Avenirois Alain Labonté a fait le lancement de son nouveau livre: « Un jour ma tête a plié les genoux ».

Magnifiquement illustré par les photos de M. Denis Nadeau, tous les profits de ce livre seront remis à l'organisme « Les Impatients ».

Les Impatients viennent en aide aux personnes ayant des problèmes de santé mentale par le biais de l'expression artistique.



Un air de fête

La Maison de la Culture de L'Avenir avait un air de fête, le 12 mai dernier, alors qu'une centaine de personnes sont venues assister au lancement du livre d'art d'Alain Labonté et de Denis Nadeau.

À cette occasion, une photo a été prise afin de mieux faire connaître les membres du comité d'administration qui trop souvent, comme d'ailleurs tous les bénévoles, travaillent sans relâche et dans l'ombre afin de contribuer au rayonnement régional de la Maison de la Culture et de notre village.

Arrière: Jacques Gagnier, Jean Parenteau, Alain Labonté, Jocelyn Tessier, Marie Coderre et Michel Bélisle.

Avant: Suzanne Bédard, présidente, et Anie Parenteau, directrice générale.

DE RETOUR
le 2 juin 2022

Le p'tit marché
L'Avenir

Tous les jeudis de 16h à 19h30

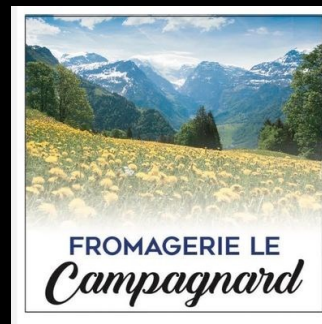
12 marchands seront sur place
chaque semaine

- Ail Barbu
- Bouchée de la nature
- La Cache Verte
- Cafés du Paysan
- Les Délices Danico
- Érablière Préf-Érable
- Ferme La Bohémienne
- Ferme Écologique Ulverton
- Ferme Keb
- Ferme Au Rang Gourmand
- Les Jardins Aux Bouleaux Gris
- La Fromagerie Le Campagnard
- Rendez-vous santé



Tous les jeudis:

- Bar sur place
- Chansonniers
- Repas cuisinés
avec produits locaux





Maison de la Culture de l'Avenir

Spectacles présentés lors des jeudis du P'tit Marché



Nadia Waltz



LES FRÈRES LECLAIR

www.lesfreresleclair.com



Milt's Country Music

Milton Weare
Tel : 819-394-2088



MARIE-PIERRE LABONTÉ
21 JUILLET 2022

Tous les spectacles sont présentés par la Maison de la Culture

- 2 juin Julie Lauzon et Pat Lemieux
- 9 juin Milton Weare
- 16 juin Nadia Waltz
- 23 juin Duo Génération Choc
- 30 juin Ian Couture
- 7 juillet Nadia Waltz
- 14 juillet Milton Weare
- 21 juillet Marie-Pier Labonté
- 28 juillet Julie Lauzon et Pat Lemieux
- 4 août Sébastien Labonté
- 11 août Nadia Waltz
- 18 août À venir
- 25 août Les Frères Leclair
- 1 sept. Sébastien Labonté

Marché des Artisans

Samedi 27 août de 10h30 à 16h00

- Camion de rue
- Chansonnier



Ian Couture
30 JUIN 2022



DUO GÉNÉRATION CHOC
23 JUIN 2022



SÉBASTIEN LABONTÉ
LES JEUDIS EN CHANSONS
4 AOÛT 2022



Samedi 14 mai 2022 à 20h

Rick Hughes

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$



Samedi 28 mai 2022 à 20h

Alexandre Poulin

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$



Samedi 11 juin 2022 à 20h

Shania Live

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$



Samedi 1 octobre 2022 à 20h

Guitar Story

Unplugged

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$



Samedi 8 octobre 2022 à 20h

Daniel Lemire

Rodage

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$





Samedi 15 octobre 2022 à 20h

Luce Dufault

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$

Samedi 29 octobre 2022 à 20h

Jim Zeller et Carl Tremblay

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$



Vendredi 4 novembre 2022 à 20h

Samedi 5 novembre 2022 à 20h

Patrick Norman

Billet membre : 50\$ / Non-membre : 55\$



Samedi 19 novembre 2022 à 20h

Tassez-vous de d'là

Hommage aux Colocs

Billet membre : 45\$ / Non-membre : 50\$



Samedi 26 novembre 2022 à 20h

Marthe Laverdière

Conteuse

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$



Samedi 10 décembre 2022 à 20h

Ça brasse dans cabane

Souper-spectacle

Spectacle membre : 40\$ / Non-membre : 45\$

Souper-Spectacle membre : 60\$ / Non-membre : 65\$

Samedi 4 février 2023 à 20h

Andréanne A. Malette

Billet membre : 38\$ / Non-membre : 43\$



Samedi 18 février 2023 à 20h

The Moonshiners

Country

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$

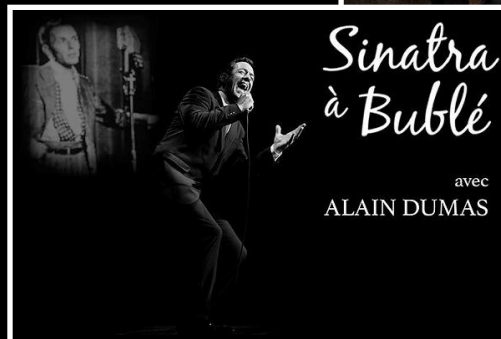


Samedi 11 mars 2023 à 20h

Alain Dumas

De Sinatra à Bubl 

Billet membre : 42\$ / Non-membre : 47\$



Samedi 18 mars 2023 à 20h

R al B land

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$





Maison de la
Culture de l'Avenir

819-469-1614
maisondelaculturedelavenir.com



Samedi 25 mars 2023 à 20h

Echoes

Hommage à Pink Floyd

Billet membre : 40\$ / Non-membre : 45\$

Samedi 8 avril 2023 à 20h

Notorius

Hommage aux années 80

Billet membre : 38\$ / Non-membre : 43\$

Samedi 22 avril 2023 à 20h

Guy Bélanger

Voyages et autres histoires

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$

Samedi 29 avril 2023 à 20h

Émile Bilodeau

Petite nature

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$

Samedi 13 mai 2023 à 20h

One Love

Hommage à Bob Marley

Billet membre : 35\$ / Non-membre : 40\$

Jean-Baptiste-Éric Dorion



Le matin de ce jour mémorable, le 1er novembre 1866, pendant que M. Dorion était occupé à sa toilette, sa plus jeune enfant, Olympe, s'approcha de lui, et lui dit avec naïveté: « Papa, tu vas mourir aujourd'hui. »

Le père sourit avec bonté en lui répondant: « Non, chérie, ne crains rien. »

Mais l'enfant insista, répétant avec assurance: « Je te le dis papa, tu vas mourir aujourd'hui. »

Madame Dorion fit taire la jeune prophétesse et l'emmena dans une autre chambre.

Le midi, au dîner, la petite Olympe répéta encore la même assertion avec plus d'assurance que jamais.

M. Dorion, qui avait quelques effets à la station de Richmond, partit après dîner, vers deux heures, pour aller les chercher.

Tiré du livre: L'Avenir townships de Durham et Wickham.

Jean-Baptiste-Éric Dorion, un personnage légendaire

Les légendes traversent le temps, souvent bien au-delà des faits. Notre ami Jean-Baptiste-Éric-Dorion n'échappe pas à ce phénomène. Député libéral, imprimeur, cultivateur, L'Enfant terrible fut le sujet de nombreux articles et de rumeurs entourant sa mort et son inhumation.

Faire la lumière sur ce sujet est difficile sans se rapporter aux journaux d'époque et au notaire Joseph-Charles-Saint-Amant dans ses livres « L'Avenir » et « Un coin des Cantons de L'Est ».

Partie 1:

La mort et l'enterrement de JBE Dorion

D'abord, le notaire écrit en 1898 soit 22 ans après les événements entourant le décès du député Dorion. Tradition orale ou fait...Voici un bref résumé.

« L'Enfant terrible devait se rendre à Richmond mais tout près d'Ulverton, il demande à être conduit au plus vite à L'Avenir. M. Dorion avait un malaise cardiaque. Il meurt à 4h30 de l'après-midi à l'âge de quarante ans. Les funérailles catholiques furent importantes le service fut chanté par son frère Joseph-Hercule-Dorion. Les curés Marchand et Ouellette étaient présents. Le corps fut déposé dans le cimetière de L'Avenir près de l'église ». (stationnement actuel de l'église)

J. B.E. Dorion est décédé le 1er novembre 1866 et son corps est inhumé dans le cimetière paroissial selon les registres de la

paroisse Saint-Pierre-de-Durham de L'Avenir.

Il n'est pas fait mention de ces deux rumeurs: qu'il est enterré la tête en dehors du cimetière et que son corps est resté sur le perron de l'église. (Je reviendrai là-dessus plus loin dans le texte)

Partie 2 :

Un monument pour Dorion

Le 30 novembre 1866, le « Journal Franco-Canadien » et le journal « Le Défricheur » rapportent que des souscriptions ont été ouvertes dans les comtés de Drummond et Arthabaska pour ériger un monument en mémoire de feu JBE Dorion, l'homme qui a incontestablement le plus contribué d'une manière pratique à la colonisation des townships.

Le journal « Le Courrier du Canada » du 19 novembre 1869 mentionne l'érection d'une croix sur la tombe de Dorion.

« Les libéraux comme tous les partis ont la bosse de la reconnaissance très peu développée. On voit cependant, depuis quelques jours, dans le cimetière de la paroisse de L'Avenir, un modeste monument destiné à perpétuer la mémoire du chef de parti si flatté dans sa vie: mais ce monument, ce sont pas les amis politiques de feu M. Dorion qui l'ont élevé; c'est le prêtre qui l'a préparé au grand passage de l'éternité et qui a reçu son dernier soupir ».

Un correspondant du journal « L'Union des Cantons de l'Est » ajoute: « Messire Gouin se rendit au cimetière avec Messire

Jean-Baptiste-Éric Dorion

Ouellette son successeur, ainsi que quelques autres personnes et là, sur ce lieu de sépulture de feu M. Dorion, il fit planter une croix d'un beau fini et portant inscription circonstanciée. Le coût de la croix élevée à la mémoire de M. Dorion a été payé par messires Gouin et J. Prince, curé de St-Maurice et ex-curé de L'Avenir à qui revient aussi une belle part de l'initiative de cette belle action. »

On peut conclure qu'une croix fut plantée en 1869 dans le cimetière de L'Avenir sur la tombe de Dorion, trois ans après ses funérailles. On peut spéculer que la famille Dorion était pauvre pour ne pas avoir érigé elle-même un monument.

Le notaire Saint-Amant indique également que la tablette de marbre tumulaire qui orne la tombe de M. Dorion est un don de M. S. Fraser et de feu George Moisan mais je n'ai aucune indication de la date de l'achat et de l'installation de ce monument sur la tombe de Dorion, excepté que l'on peut situer l'événement entre 1869 et 1895 au moment du déménagement du cimetière.

Partie 3:

Le corps de Dorion, vers le nouveau cimetière

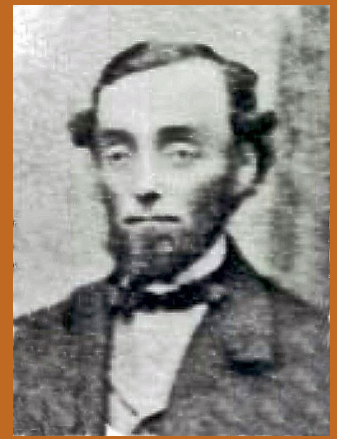
Selon « L'Écho des Bois Francs » du 27 avril 1895, les décrets canoniques et civils permettant l'exhumation des corps de l'ancien cimetière sont arrivés et il ne reste qu'à se mettre à l'œuvre.

Le journal du 4 mai 1895, rapporte que le « transfert des corps du cimetière nouveau avancement très rapidement. Un grand nombre sont transportés par les parents, ce qui sauve de grands déboursés à la Fabrique. »

Le 18 mai 1895, l'auteur nous dit : « Il m'a été donné de contempler les restes de feu JBE Dorion, dans sa tombe de fonte la semaine dernière. »

Le livre du 125^e de L'Avenir nous indique à la page 30: « En 1895, les corps furent déménagés dans le nouveau cimetière. Quant à la tombe de fonte de Eric Dorion, elle fut déposée pendant au moins quinze jours, toujours scellée sur le perron de l'église. La parenté ne s'occupait pas de la transporter dans le nouveau cimetière. C'est Cléophas Dionne, qui, dans un geste de miséricorde, la plaça dans son lot au cimetière ». Ce Cléophas Dionne vendit à la Fabrique un terrain pour l'érection du cimetière actuel. Il se garda un lot personnel.

Il est certain qu'on a exhumé la tombe de Dorion en avril 1895. La construction du couvent devait débiter le mois suivant. La famille Dorion avait quitté la région depuis longtemps et n'est pas revenu s'occuper du transfert du corps. Concernant la durée de deux semaines de la tombe de fonte, aucun document écrit ni aucune note dans le livre de Saint-Amant. Il s'agit possiblement d'une tradition orale.



Paru dans le journal: Le Dériveur » du jeudi 27 novembre 1862. (À noter que le texte est retranscrit intégralement)

Jeudi dernier, vers 9 heures du soir, Marie Cloutier accompagnée de Joseph Bigras, son mari, revenait de veiller chez un nommé Paschal Cyre, et comme il leur fallait passer un ruisseau, sur un tronc d'arbre, Mme Bigras est tombée à l'eau et s'est noyée. Mais, chose singulière, le ruisseau n'avait que cinq pieds de largeur sur trois de profondeur. La plus grande profondeur d'eau, au milieu, était de deux pieds carrés; ailleurs il n'y avait que six pouces d'eau.

D'après les témoignages que le Coroner a pu avoir durant l'enquête, il a été prouvé qu'il était impossible qu'une personne dans de semblables circonstances put se noyer. Le verdict des jurés est que Joseph Bigras a coopéré à la mort de sa femme, soit en la faisant noyer lui-même ou en lui refusant tous les moyens de la sauver. En conséquence, le Coroner a fait arrêter le susdit Bigras et conduit à la prison du district.

Jean-Baptiste-Éric Dorion

Partie 4:

Un nouveau monument pour Dorion

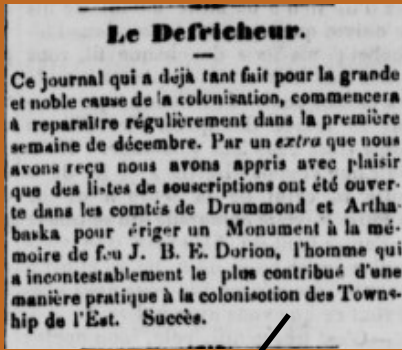
En juillet 1927, une plaque commémorative pour JBE Dorion a été offerte par les commissions des monuments historiques et installée en avant de son ancienne résidence, sur fonte de ciment payé par la municipalité de L'Avenir. Le journal « La Parole » nous rapporte l'événement et le décrit comme une imposante cérémonie.

Lors des fêtes du 125^e de la paroisse et de la municipalité de L'Avenir, on assiste à une célébration spéciale; le 1^{er} novembre 1987, l'érection d'un nouveau monument à la Mémoire de JBE Dorion. Ce monument fut payé par le notaire Gérard Fradet.

Jean-Baptiste-Éric Dorion fut adulé par certains, et critiqué par ses adversaires. Il ne laissa personne indifférent à son époque. Son patronyme continue de perpétuer notre imaginaire collectif: « Le pont de L'Enfant terrible », le Journal « L'Enfant terrible », la « Place Jean-Baptiste-Eric-Dorion », la rue « Jean-Baptiste-Eric-Dorion », la plaque commémorative.

Les rumeurs et les faits historiques continuent de se côtoyer. Les citoyens anciens et nouveaux de notre région se racontent... L'histoire de Jean-Baptiste-Éric-Dorion, surnommé L'Enfant Terrible.

Marielle Fafard
Mémoire d'un village



LE DÉFRICHEUR

Ce journal qui a déjà tant fait pour la grande et noble cause de la colonisation, commencera à paraître régulièrement dans la première semaine de décembre. Par un *extra* que nous avons reçu, nous avons appris avec plaisir que des listes de souscriptions ont été ouverte dans les comtés de Drummond et Arthabaska pour ériger un Monument à la mémoire de feu J. B. É. Dorion, l'homme qui a incontestablement le plus contribué d'une manière pratique à la colonisation des Township de l'Est. Succès.



(Suite à la page 8)



Un retour à la normale

Le club de l'Âge d'or, comme beaucoup d'organismes autant à L'Avenir qu'ailleurs, a connu des mois plutôt difficiles. C'est dorénavant chose du passé. La pandémie cède enfin du terrain et nos membres et sympathisants peuvent entrevoir un retour à la normale.

À sa dernière réunion, les administrateurs du local de l'Oasis ont jeté les bases d'un programme préliminaire qui ne peut que s'enrichir au fil des mois. Ces administrateurs sont Murielle Samson, Gisèle Boisvert, Jeannette Audet, Jean-Claude Lefebvre et de Michel Bélisle.

Les activités reprennent

Les activités du mercredi ont repris le 18 mai dernier; elles se déroulent en soirée pour toute la période estivale. Les personnes intéressées ont donc rendez-vous au local vers 18 heures. Au choix, vous pouvez avoir déjà mangé ou vous pouvez apporter un lunch.

À noter que les activités régulières reprennent en septembre avec en vedette la fameuse soupe du midi.

Bonne nouvelle! Une épluchette de blé d'Inde est inscrite à notre agenda pour le mercredi, 24 août, en tout début de soirée. L'occasion est belle de nous revoir tout en dégustant des épis de maïs et de la pizza.

Plus besoin d'une carte de membre

L'Âge d'or compte bien rajeunir et rendre plus vivante son image en accueillant de nouveaux membres. Cela est rendu possible grâce à une aide financière fort appréciée de la municipalité.

En conséquence, le club n'a plus à exiger la carte de membre pour équilibrer son budget. Alors pourquoi ne pas venir nous saluer un de ces bons mercredis?

Il n'y a aucun engagement de votre part et vous aurez sans doute la surprise d'y rencontrer des aînés dynamiques et qui ont à cœur de s'entraider tout en s'amusant.

L'invitation est donc lancée! Venez nous rencontrer au 809, route Boisvert! C'est totalement gratuit.

Épluchette
Mercredi 24 août
Vers 17h00

Journalistes en herbe de l'école L'Avenir

Le lundi 2 mai, nous avons eu une merveilleuse surprise. Alexandre Boucher, d' *Enseignes L'Avenir*, est venu installer des autocollants personnalisés pour embellir notre école. Ils sont collés sur les cabinets des salles de toilettes des filles et des garçons. Nous avons été agréablement surpris et heureux! En plus, ce sont de beaux autocollants locaux. N'est-ce pas merveilleux?

Avec sa générosité, monsieur Boucher nous les a offerts gratuitement. C'était important pour lui de nous faire plaisir, car son fils et lui sont venus ici à l'école L'Avenir.

Merci Alexandre Boucher
de ta générosité et de ta gentillesse!

Marche du Jour de la Terre

Par Clovis Brunelle & Florane Lafrenière

Vendredi, le 22 avril 2022, les élèves de l'école L'Avenir ont fait une marche pour souligner le Jour de la Terre. Avant la marche, chacun avait fabriqué un drapeau sur lequel était inscrit une promesse faite à Terre. Pour confectionner leur drapeau, ils ont utilisé des bâtons ainsi que des vieux bouts de tissus. Ils ont donc entamé leur marche à travers le village en chantant des chansons dans le but de sensibiliser les citoyens de L'Avenir à prendre soin de la planète. Certains élèves avaient même apporté des instruments pour attirer l'attention. Plusieurs personnes sont sorties de leur maison afin d'assister à cet événement. Les élèves se sont rendus jusqu'au bureau municipal avant d'aller porter leur œuvre à la Gloriette. Ces drapeaux ont été exposés environ un mois. La

directrice, Maryse Fontaine, est venue en personne livrer un message à ses chers élèves pour leur dire qu'elle était fière que tous les écoliers et le personnel de l'école aient participé à la marche. C'est ainsi que s'est terminé cet avant-midi mémorable. Tout cela a été possible grâce à notre chère directrice et au personnel toujours prêts à aider.



Journalistes en herbe de l'école L'Avenir

Visite d'Étienne Cyr

Par Anthony Pérodeau et Romane Thomas-Joyal

Le 29 avril, Monsieur Cyr est venu présenter ses sculptures recyclées aux élèves de l'école L'Avenir. Nous avons bien aimé participer à l'activité « Recherche et trouve » qu'il nous avait préparée qui consiste à repérer les objets recyclés dans ses créations comme des fourchettes, des manettes ou des bouchons.

Étienne Cyr a commencé à l'âge de 8 ans à inventer des constructions à base d'objets recyclés. Sa plus grande sculpture mesure 8 pieds 10. Au début, il peignait ses sculptures, mais aujourd'hui, il ne les peint plus pour garder le côté naturel des objets. Bravo à l'artiste !



INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes de la Mauricie et du Centre-du-Québec

La mission du CAAP MCQ est de soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits et l'expression de leurs attentes relativement aux services de santé et aux services sociaux. Ensemble, nous contribuons à l'amélioration de la qualité des services. Le CAAP MCQ a également le mandat d'informer, d'aider et d'accompagner les résidents lors d'un litige en résidence privée pour aînés (RPA) concernant la bail.



Judi 16 juin 2022 à 9 h 30

Salle FADOQ Ste-Angèle

12600, boul. Bécancour
à Bécancour (secteur Sainte-Angèle-de-Laval)

Dîner du Rouge Vin traiteur servi sur place suite à l'AGA

9 h 30 Assemblée générale spéciale

9 h 45 Assemblée générale annuelle

* Les documents préparatoires et le formulaire d'adhésion (membership gratuit) seront envoyés aux personnes inscrites, par courriel ou par la poste, quelques jours avant la rencontre.

- Rapport d'activités 2021-2022
- États financiers 2021-2022
- Modifications aux règlements généraux
- Priorités d'action 2022-2023
- Présentation CAAP sur le bail

Une confirmation de présence est requise avant le 7 juin

819 840-0451 ou 1 877 767-2227 ou info@caap-mcq.qc.ca

Bienvenue à tous! Au plaisir!

Get été

**Surveillez
le Facebook des loisirs
de L'Avenir
pour connaître les
dates pour:**

Le yoga extérieur

avec Julie Blanchette

**payable sur place, 10\$/la
fois**



**sur le site des loisirs
selon la température**

25

Le Cercle de Fermières L'Avenir



Prochaine réunion:

Jeudi 9 juin

À 13h30

Exposition annuelle

à la Maison de la Culture
jeudi le 18 Août 2022
de 10:00h à 20:00h.

Local ouvert

tous les lundis
de 9:00 à 15:00
pour celles qui désirent
faire du tissage,
du tricot,
des cartes brodées ou
divers bricolages.

Le 20 Juin sera
le dernier lundi
d'ouverture du local
pour la saison estivale

Le Cercle de Fermières L'Avenir a repris ses activités presque à la normale. La prochaine réunion aura lieu jeudi le 9 Juin à 13:30h au local situé au sous-sol de la Maison de la Culture.

À la dernière réunion, soit celle de Mai, nous avons souligné la Fête des Mères. Un repas à été servi aux membres, un petit bégonias a été remis à chacune des personnes présentes et la Mère de l'année, Johanne Landry, a reçu un beau géranium. Ces fleurs étaient une commandite des Serres Traversy de St-Nicéphore.

Lors de cette réunion, nous avons eu le plaisir de recevoir M. François Fréchette, maire de L'Avenir.

Il nous a entretenu de divers sujets concernant les projets de la municipalité. Nous avons partagé différents points de vue qui nous tiennent à cœur. L'écoute de M. Fréchette à notre égard a été très appréciée de la part des membres présentes.

Ce fut une rencontre très agréable qui, nous l'espérons, pourra être renouvelée à l'occasion. Un gros merci à François pour sa disponibilité, son sens de l'humour et son intérêt à notre Cercle.

À la réunion de Juin, il sera temps de faire le renouvellement des membres du conseil local. Quelques-unes nous quittent mais d'autres osent prendre la place. Un grand merci à celles qui ont l'audace de s'impliquer dans le conseil de notre Cercle.

Sans ces personnes, nous aurions beaucoup de difficulté à fonctionner. C'est un dossier à

suivre.

Nous pourrions vous donner les noms du nouveau conseil dans la prochaine publication puisque les élections auront lieu lors de l'assemblée générale annuelle de Juin.

Pour l'exposition du 18 août, nous aurons une magnifique courtepointe, confectionnée par les membres, à faire tirer, en premier prix, parmi les billets vendus au coût de \$2.00. En deuxième prix: une superbe jeté, et en troisième prix: un très beau linge à vaisselle tissé. Les billets sont disponibles auprès des membres Fermières. Vous pourrez aussi vous les procurer la journée même de l'exposition et pouvoir admirer ces prix ainsi que l'excellent travail de nos exposantes, dont nous sommes très fières.

Nous avons de plus en plus de métiers à tisser. Ce sont, pour la plupart, des métiers qui nous sont prêtés par les membres. De beaux travaux sortent des métiers, linges à vaisselle, napperons, linges de table, foulards, et bien d'autres selon le désir des tisserandes.

Nous sommes toujours prêtes à accueillir les nouvelles venues.

Celles qui désirent apprendre de nouvelles techniques d'artisanat ou tout simplement faire un peu de social tout en apprenant sur différents sujets qui sont très intéressants et d'actualité.

La date limite pour l'abonnement est le 31 août 2022.

Le Cercle de Fermières L'Avenir

Vous pouvez soit communiquer avec une membre du conseil local ou venir nous rencontrer à l'exposition du mois d'Août. Ce sera un grand plaisir de vous renseigner sur les activités de notre Cercle et les objectifs des Cercle de Fermières du Québec.

L'abonnement est de \$30.00 par année ce qui vous donne 5 revues remplies d'articles sur différents sujets, des recettes, de l'artisanat et divers concours. Vous avez aussi accès aux 10 réunions mensuelles, aux cours donnés, aux métiers à tissés ainsi que la possibilité de rencontrer les autres membres à chaque lundi au local. Même si vous ne pou-

vez assister à chacune des réunions, sachez que votre soutien nous est très précieux et vous pouvez quand même profiter de la belle revue L'Actuelle. Et si l'occasion se présente de venir nous rencontrer soit les lundis ou lors d'une réunion mensuelle, il nous fera toujours plaisir de vous voir ou de vous revoir.

Il nous reste quelques exemplaires de notre historique du 100ième anniversaire de fondation de notre Cercle au prix de \$10.00. Contactez une membre du conseil si ça vous intéresse.

Aféas

Cette année, L'Aféas Centre du Québec a souligné la journée internationale des femmes par un brunch, le 10 avril 2022, à la salle des Cantons de Warwick.

Sous le thème « Femmes d'exception » L'Aféas de L'Avenir a présenté une femme d'exception « Annie Boisvert », directrice générale adjointe Carrefour Jeunesse Emploi Drummond. Annie a fait partie de l'équipe qui a mis en place la ressource jeunesse en 1998 à Drummondville. Annie est débrouillarde et a un grand sens des affaires pour aider les jeunes qui ont besoin de son expérience. Elle est optimiste et surmonte les obstacles avec brio, soit dans sa vie personnelle ou au travail.

Tes sœurs de L'Aféas de L'Avenir te remercie pour ta générosité et ta compréhension envers les jeunes et ta famille.

Félicitations

Stella Lefebvre

Conseil d'administration 2022-2023

Stella Lefebvre présidente

Claudette Marcil vice-présidente

Alors profitez

du beau temps et nous espérons vous rencontrer à notre exposition,

le 18 Août prochain à la Maison de la Culture.

Bon été et prenez bien soin de vous

et de vos proches.

Danielle Benoit,
présidente

Cercle de Fermières L'Avenir





Société Saint-Jean-Baptiste de L'Avenir

L'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de L'Avenir s'est tenue le 30 mars dernier au local de l'Oasis, et ce, devant une quarantaine de membres.

À cette occasion, un hommage particulier a été rendu à deux de ses bénévoles émérites qui ont marqué la section de L'Avenir. Il convient donc de souligner le travail exceptionnel de Rose-Amande Boisjoli, qui a accumulé 34 ans de précieux services, et de Céline Tessier, qui a consacré sept ans à la Société à titre de secrétaire-trésorière.

Après la divulgation des états financiers de la dernière année et un mot de la représentante Sonia Hamel du conseil régional du Centre-du-Québec, une élection a eu lieu pour

comblent les postes vacants.

La mission de la SSJB

Rappelons que la Société est une entreprise d'économie sociale autonome et indépendante des partis politiques. Elle regroupe plus de 20 000 membres au Québec.

Sa mission consiste à promouvoir la langue française, l'identité et la fierté québécoise. Son moteur financier repose sur la distribution d'assurance vie et d'assurance accident. Pour en savoir davantage sur le volet des assurances, vous pouvez communiquer avec Stella Blanchet-Lefebvre en composant le numéro 819 394-2082.



Après 37 ans de bénévolat, Rose-Amande Boisjoli reçoit un bouquet des mains de Jean-Claude Lefebvre, en présence de Céline Tessier.



Céline Tessier (à droite) reçoit une carte hommage de la part de Stella Blanchet-Lefebvre.



Nul doute qu'avec une telle équipe aux commandes, un souffle nouveau sera donné à la Société.

Le comité local de la SSJB-L'Avenir:

Debout: Nathalie Boisjoli, Michel Girard (vice-président), Ghislaine Poudrier, Stella Blanchet-Lefebvre, Michel Bélisle

Assis: Denise Vachon (sec.-trésor.), Jean-Claude Lefebvre (président)

Centre-du-Québec
 St-Jean-Baptiste
 Collaboration
 Initiatives
 Calendrier
 Démission
 Difficiles
 Québécoise
 Abordable
 Assurance
 Bénéfices
 Collectif
 Culturels
 Équipages
 Promotion
 Rédaction
 Adhérent
 Bénéficiaire

Embûches
 Étendard
 Fermette
 Histoire
 National
 Soutenir
 Vivantes
 Annuels
 Contact
 Culture
 Drapeau
 Galerie
 Grandir
 Humaine
 Irisée
 Moments
 Paradis
 Plainte

Organes
 Rendez
 Service
 Société
 Argile
 Élever
 Exprès
 Facile
 Maître
 Propos
 Région
 Reines
 Rideau
 Sainte
 Simple
 Thèmes
 Verdir

Biens
 Créer
 Congé
 Fêter
 Forte
 Liste
 Prête
 Porte
 Repos
 Avis
 Fine
 Lieu
 Rien
 Coq
 Fée
 Gré
 Lys

La fête nationale du 24 juin

Par ailleurs, la Société s'est associée aux loisirs en vue de la célébration de notre fête nationale du 24 juin. À cet effet, un jeu de quilles suédoises sera mis à la disposition des visiteurs qui pourront s'en donner à cœur joie sur le terrain des loisirs. Les règles sont toutes simples. L'important, c'est de s'amuser.

En primeur, une grille et un mot caché ont été créés par Michel Girard, que nous remercions au passage. Une reproduction de la grille et du mot caché est d'ailleurs incluse dans ce numéro du journal. Il sera aussi possible de s'en procurer une copie sur place, à la table de la Société. Par tirage au sort, des prix sont prévus aux participants qui auront accepté de jouer le jeu.

*Il ne reste plus
 qu'à nous souhaiter
 une mémorable
 fête nationale
 à L'Avenir!*

Q	C	U	L	T	U	R	E	E	L	P	M	I	S	I	V	A	A	D	M
A	U	E	L	B	A	D	R	O	B	A	U	A	E	D	I	R	D	R	A
S	L	E	N	O	I	G	E	R	R	R	I	D	R	E	V	R	H	A	I
S	T	L	B	I	E	N	S	G	R	A	N	D	I	R	A	L	E	P	T
U	U	E	E	E	N	T	I	A	C	D	Z	E	R	D	N	E	R	E	R
R	R	V	N	E	C	L	A	N	O	I	T	A	N	A	T	E	A	A	E
A	E	E	I	A	E	O	E	E	N	S	U	E	I	L	E	T	N	U	E
N	L	R	T	L	N	C	I	S	G	E	T	N	I	A	S	S	T	V	T
C	S	N	I	E	I	R	I	S	E	E	P	R	E	T	E	I	C	O	S
E	O	C	E	V	F	E	R	M	E	T	T	E	E	E	S	L	Y	S	I
C	A	Q	R	R	C	E	N	T	R	E	D	U	Q	U	E	B	E	C	T
F	E	E	E	N	I	R	R	E	I	N	E	S	U	E	L	E	R	O	P
F	S	X	P	P	R	O	M	O	T	I	O	N	I	I	N	E	L	A	
S	O	P	O	R	P	E	T	N	I	A	L	P	P	R	C	E	D	L	B
L	U	R	S	N	O	I	S	S	I	M	E	D	A	E	I	F	A	E	N
E	T	E	T	H	E	M	E	S	I	U	E	R	G	L	F	I	C	C	A
U	E	S	I	E	E	M	B	U	C	H	E	S	E	A	F	C	T	T	E
N	N	R	E	I	R	D	N	E	L	A	C	R	S	G	I	E	I	I	J
N	I	C	O	L	L	A	B	O	R	A	T	I	O	N	D	S	O	F	T
A	R	S	E	V	I	T	A	I	T	I	N	I	M	O	M	E	N	T	S

Les 12-18 rencontrent la municipalité



Depuis quand occupes-tu le poste de coordonnatrice aux loisirs ?

Depuis octobre 2021.

Pourquoi vous avoir tourné vers cette profession ?

J'étais déjà bénévole dans le comité des Loisirs et j'aimais ça. Il y a une porte qui s'est ouverte pour moi et j'ai rentré dedans.

Quelles qualités doit avoir une bonne coordonnatrice ?

Il faut être à l'écoute de tous ceux qui utilisent le service. Il faut être organisé puisqu'il y a plusieurs choses à organiser en même temps. Il faut savoir gérer l'argent et être créative.

Quelle réalisation es-tu le plus fière ?

Je n'ai pas fait grand-chose ! L'activité de Pâques a très bien fonctionné, on sent que les gens ont envie de recommencer à participer aux activités. Et d'avoir réussi à mettre sur pied les sessions d'activités ; comme tout est nouveau pour moi.

Comment se passe une journée de travail pour toi ?

Je travaille beaucoup au bureau municipal car j'ai de la difficulté à le faire chez moi. Je travaille avec ma fille Hanaé de 3 ans, qui me suis tout le temps ! Je gère et le travail et Hanaé. Je commence par les courriels et ensuite je me fais une liste.

Qu'est-ce qui t'inspire dans la vie ?

Mes enfants. Tous les gens heureux, la nature.

Quels sont les projets pour la prochaine année que vous aimeriez voir de réaliser ?

Nous sommes en train de mettre sur pied un cours sur l'entrepreneuriat pour les enfants, en relation avec Synaptik Média. Ça me tiens à cœur puisque c'est vraiment stimulant pour les jeunes. Nous voulons également organiser des activités avec l'âge d'or ; soirées de jeux multi-génération pour essayer de mêler les gens dans la municipalité. Nous allons présenter la pièce de théâtre dans 2 semaines, c'est un projet que j'avais envie de monter depuis plusieurs années. C'est à l'aube de sa réalisation et je suis très excitée !

De plus en plus de gens choisissent de s'installer en région, pourquoi choisir L'avenir ?

C'est un petit milieu convivial. Les gens y sont agréables, tout le monde se connaît, ou fini par se connaître. C'est un village dynamique, et il y a plein de façons de s'impliquer.

Pour toi la persévérance scolaire c'est ?

De juste continuer à mettre les efforts, de donner son 100% même si les résultats ne sont pas toujours là.

Quel message aimeriez-vous lancer aux jeunes de notre région ?

Apprenez à vous aimer, tout part de l'amour qu'on se porte. Tout le

monde est unique et mérite de célébrer l'unicité de chacun.

Que pensez-vous des jeunes qui s'impliquent bénévolement dans leur municipalité ?

C'est une belle façon de connaître des gens. Le don de soi est une belle façon de se réaliser. De s'impliquer dans sa municipalité je trouve ça beau.

Quelle importance doit-on accorder à l'activité physique ?

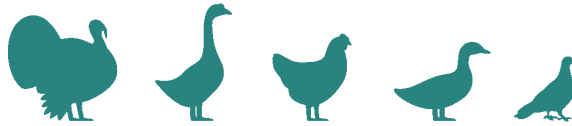
C'est important pour son corps. Il y a toujours moyen de trouver une activité qui va nous intéresser. Il faut trouver des façons de rester actif.

Que penses-tu de la relation entre les jeunes et la cigarette ou la vapoteuse ?

Je ne comprends pas comment ça peut être encore accessible, aujourd'hui, en 2022 pour nos jeunes. C'est tellement nocif pour le corps, je ne peux pas croire que certains acceptent de donner ça à nos jeunes, ça me révolte.



Florent Maltais et Cloé Girard, responsables des relations publiques, accompagnés par Marylène Sauvé – coordonnatrice des Loisirs



PROTÉGEZ VOTRE TROUPEAU CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE

REPÉREZ LES SIGNES ET SIGNALEZ TOUJOURS LES OISEAUX MALADES

Qu'est-ce que l'influenza aviaire (grippe aviaire)?

L'influenza aviaire, ou la « grippe aviaire », est une maladie mortelle que vos oiseaux peuvent contracter des oiseaux sauvages. Votre troupeau de petit élevage et vos oiseaux de compagnie courent un risque accru de contracter la grippe aviaire pendant les mois du printemps et de l'automne lorsque les oiseaux sauvages migrent, surtout si vos oiseaux ont accès à l'extérieur.

L'influenza aviaire est une maladie à déclaration obligatoire, et si elle est détectée, nous devons prendre des mesures pour protéger les troupeaux de notre pays.

Quand dois-je signaler mes soupçons de la présence de l'influenza aviaire (grippe aviaire)?

- mort subite;
- manque d'énergie, de mouvement ou d'appétit;
- diminution de la production d'œufs;
- enflure autour de la tête, du cou et des yeux;
- signes respiratoires tels que la toux, la respiration haletante ou les éternuements;
- signes nerveux, tremblements ou manque de coordination;
- diarrhée.

Qu'arrive-t-il si mes oiseaux tombent malades ou meurent?

Les propriétaires d'oiseaux sont légalement responsables de communiquer avec leur vétérinaire ou avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) s'ils soupçonnent une maladie aviaire grave comme la grippe aviaire.

Pour signaler des oiseaux malades dans vos élevages au Québec, communiquez avec l'ACIA au **450-768-6763**.

Que se passera-t-il?

Votre vétérinaire ou l'ACIA recueillera des renseignements pour voir s'il existe un risque possible de grippe aviaire chez vos oiseaux. L'ACIA peut prendre des dispositions pour recueillir des échantillons de vos oiseaux.

Où puis-je trouver d'autres renseignements?

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de protéger votre troupeau sur le site suivant : inspection.canada.ca/flock-protection

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'influenza aviaire, consultez le site suivant : inspection.canada.ca/avian-influenza

Repérez les signes et signalez tôt à votre vétérinaire ou à l'ACIA.



BALAYEZ POUR EN SAVOIR PLUS



P1043F-22



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada

Collecte des déchets

JUILLET						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

AOÛT						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Collecte de déchets - bac noir
Collecte de la récupération - bac vert
Aux 2 semaines - LES MERCREDIS



Collecte du compost - bac brun
Toutes les semaines - LES JEUDIS

du 5 mai au 10 novembre
ainsi que les 14 et 28 avril



✘ Gros rebuts: 11 mai et 12 octobre 2022

TOUT ce qu'il y aura dans des remorques ou trailers
ne sera PAS ramassé. Doit être au sol.

La quantité maximale ramassée est l'équivalent de 6' x 6'.

QUELQUES AVANTAGES DE LA FIBRE OPTIQUE À LA MAISON

- + Connexion ultra-rapide
- + Services plus fiables
- + Qualité télé exceptionnelle
- + Téléchargement quasi instantané
- + Jeux en ligne sans délais
- + Vidéoconférence sans coupures d'image



CONTACTEZ-NOUS!

Nos conseillers se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Cooptel Explorer l'inattendu

1888 532-COOP (2667) cooptel.ca